

Neurasthénie

Marc Renneville

► **To cite this version:**

Marc Renneville. Neurasthénie. Roland Doron et Françoise Parot. Dictionnaire de psychologie, pp.479, 1998. <halshs-01391132>

HAL Id: halshs-01391132

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01391132>

Submitted on 2 Nov 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



« NEURASTHENIE »

Terme proposé par George M. Beard en 1869 pour décrire un état d'épuisement nerveux (« nervous exhaustion »). Maladie du progrès strictement limitée selon Beard aux classes moyennes et supérieures des États-Unis, cette pathologie a pour origine biologique une faible résistance du système nerveux qui se révèle sous la pression de facteurs extérieurs (activité intellectuelle intense, compétition sociale etc.). Peu discutée dans un premier temps aux États-Unis, la neurasthénie est rapidement diffusée en Europe à partir des années 1880. En France, Jean Charcot fixe ses stigmates : céphalées, insomnie, dépression cérébrale, asthénie neuromusculaire, rachialgie et dyspepsie par atonie gastro-intestinale. De nombreux médecins décrivent avant 1900 la « maladie de Beard » comme un syndrome d'asthénie physique lié à un trouble de l'humeur pouvant évoluer en mélancolie. Parce qu'elle permet de rassembler un ensemble de symptômes auparavant dispersés, la neurasthénie acquiert alors dans l'ensemble des névroses une place comparable à l'hystérie et à l'hypochondrie. La nouvelle entité s'articule en outre sans difficulté au système des dégénérescences, déformé en cette fin de siècle par un darwinisme social qui met en avant la lutte pour la vie dans la production des troubles mentaux (C. Féré). Son succès dépasse d'ailleurs ce cadre médical. Présente dans l'oeuvre de Durkheim dès 1893 dans *La Division du travail*, elle se trouve également en cette fin de siècle sous la plume d'écrivains (O. Mirbeau, J. Renard, P. Valéry...).

Après cette phase d'engouement s'amorce un lent déclin, lié aux objections faites à la nosologie de Morel. L'absence de corrélation avec des lésions organiques brise l'étiologie mécanique de Beard et incite à renvoyer à une vague « prédisposition héréditaire ». Le reflux de la dégénérescence dans les années 1910, l'alternative des étiologies psychologiques et la progression de nouvelles catégories cliniques (états anxieux, dépression, psychasthénie de Janet, névrose d'angoisse de Freud) restreignent sa valeur diagnostic, reprise dans la « dépression constitutionnelle » de Montassut (1938). Le même déclin s'observe aux États-Unis. Le DSM I (1952) ne la mentionne plus et si elle réapparaît dans le DSM II, ce n'est qu'un effet de l'alignement de la classification américaine sur celle de l'OMS (CIM-8 de 1968). Dans les versions suivantes (DSM III, III-R et IV), la neurasthénie est incluse dans la dépression et renvoie dans l'index au concept de dysthymie.

Marc Renneville